



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé, jeunesse, sports et vie associative : services extérieurs

Question écrite n° 62281

## Texte de la question

M. Damien Meslot attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur l'inquiétude des personnels de la direction départementale de la jeunesse et des sports du Territoire de Belfort. En effet, les missions ont été assurées jusqu'au 1er septembre 2008 par quinze agents : un directeur, un inspecteur, quatre conseillers d'animation sportive, trois conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, un secrétaire général et cinq administratifs. Depuis cette date, les agents de la DDJS du Territoire de Belfort observent une baisse continue du nombre d'agents. Plus récemment, l'inspecteur, qui assurait aussi la fonction de directeur, a quitté ce service pour une autre affectation et il n'a pas été remplacé. Un des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse fera valoir ses droits à la retraite en décembre prochain et son remplacement n'est pas envisagé. En conséquence, la DDJS du Territoire de Belfort rencontre de plus en plus de difficultés à répondre à ses missions. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire part de sa position sur l'évolution des effectifs de cette structure qui n'a plus de direction et de lui indiquer quelles ressources vont lui être attribuées sur le plan humain pour lui permettre de continuer à fonctionner de manière optimale.

## Données clés

**Auteur :** [M. Damien Meslot](#)

**Circonscription :** Territoire-de-Belfort (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 62281

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 octobre 2009, page 10129

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)